



Décision 2026 - 20
MARCHE DE TRAVAUX N°2025T19 : AMENAGEMENT D'UN ESPACE
MULTIFONCTIONNEL ET D'UNE VOIE DOUCE EN CENTRE VILLE (RELANCE) – Rue
Florent Evrard à AUCHEL

Le Maire,

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu le règlement portant organisation interne des procédures de passation des contrats de la commande publique de la ville d'Auchel, adopté par délibération n°10 du Conseil Municipal en date du 9 mars 2022,

Vu la délibération n°23 portant délégation de missions complémentaires du Conseil Municipal au Maire en date 07 avril 2026,

Considérant le lancement par la Ville d'Auchel d'une 1ère consultation, sous la forme d'une procédure adaptée ouverte en application des articles L.2123-1 et L.2123-1 1° du Code de la Commande Publique, pour l'aménagement d'un espace multifonctionnel et d'une voie douce en Centre Ville – rue Florent Evrard à Auchel,

Considérant qu'en raison de la redéfinition rendue nécessaire du besoin et de la modification des exigences techniques du projet, la procédure a été déclarée sans suite pour motif d'intérêt général par décision n°2025-63,

Considérant que la Ville d'Auchel a relancé une consultation sous la forme d'une procédure adaptée ouverte en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la Commande Publique, relative à l'aménagement d'un espace multifonctionnel et d'une voie douce en centre ville – rue Florent Evrard à Auchel,

Considérant qu'après analyse des offres, la proposition de l'entreprise **DUFFROY** située **Route d'Ostreville – Zone Industrielle à SAINT POL SUR TERNOISE (62130)**, a été jugée économiquement la plus avantageuse pour un montant de son offre s'élevant à :

- **333 939.50 €HT** pour l'offre de base,
 - **49 966.60 €HT** pour la PSE1 « Aménagement de la voie douce en sable stabilisé »,
 - et **10 531.50 €HT** pour la PSE2 « Aménagement de la rue du Château d'eau en enrobé rouge »,
- soit un montant total s'élevant à **394 437.60 €HT**,

Décide d'attribuer le marché ayant pour objet l'aménagement d'un espace multifonctionnel et d'une voie douce en Centre Ville – rue Florent Evrard à Auchel, à l'entreprise **DUFFROY** située **Route d'Ostreville – Zone Industrielle à SAINT POL SUR TERNOISE (62130)**, et de le signer pour un montant s'élevant à **333 939.50 €HT** pour l'offre de base, à **49 966.60 €HT** pour la PSE 1 et à **10 531.50 €HT** pour la PSE 2, pour un montant total s'élevant à **394 437.60 €HT**,

Informe que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet de la collectivité.

Le Maire de la ville d'Auchel et le comptable public assignataire d'Auchel sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

*Certifiée exécutoire compte tenu de la
Transmission en sous-préfecture et de
la publication le : 12/05/2026*

Fait à Auchel, le 12/05/2026